

SION

en parlait ...

A LIRE P.3

Les décorations de Noël Anim'à Sion



Arbre de Noël de l'OGECE



À votre service

 **Mairie**

☎ 02 40 28 95 21
info@mairie-sionlesmines.fr

Site internet communal
www.mairie-sionlesmines.fr

Lundi 9h à 12h - 13h30 à 17h30.
Mardi, Mercredi, Jeudi 8h30 à 12h30.
Vendredi 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30.
Samedi 9h à 12h.

 **Communauté de Communes
Châteaubriant-Derval**

5 rue Gabriel Delatour
44 110 Châteaubriant

www.cc-chateaubriant-derval.fr

 **Mediathèque**

☎ 02 40 28 96 09

Mardi 16h00 à 19h00
Mercredi 10h00 à 12h00
Jeudi, vendredi 16h00 à 18h00
Dimanche 10h30 à 12h30

 **Relais Poste**

Boulangerie, 1, rue du Grand-Fougeray
Du lundi au samedi 7 h à 19 h 30
Dimanche 7 h à 13 h - Fermeture le mercredi

 **Les écoles primaires**

École publique «Les Grands Chênes»
2, ch. du Meslier
☎ 02 40 28 90 88

École Saint-Joseph
Les Mues
☎ 02 40 28 95 34

 **Restaurant scolaire**

rue de la Masserie
☎ 07 89 51 48 12

 **Association Anim'à Sion**

Pôle jeunesse place du Breil
☎ 02 40 28 98 44
animasion.association@sfr.fr

Accueil périscolaire 7h30 à 8h45 et de
16h25 à 18h30
Accueil de 7h30 à 18h30 le mercredi
pendant les périodes scolaires

 **Association intercommunale
Les Potes des 7 Lieux**

☎ 02 28 50 46 39

Animation enfance 4-11 ans
Animation jeunesse 11-17 ans

 **Déchetterie Vieux Bourg**

Route de Mouais
Lundi, Vendredi et Samedi 14h à 18h
Mercredi 9h à 12h

 **Office de tourisme du
Castelbriantais**

29 place Charles de Gaulle
44110 Châteaubriant
☎ 02 40 28 20 90
accueil@tourisme-chateaubriant.fr

L'année 2018 va se terminer avec un profond malaise social. Un ras le bol exprimé par une majorité de la population. Aujourd'hui, des mesures ont été annoncées par le gouvernement. Il faut espérer qu'elles vont apaiser la colère des gilets jaunes.

Tous les ans depuis 2014, la municipalité offre un agenda aux habitants de la commune. Malheureusement, suite au désengagement au dernier moment du prestataire, il n'y aura pas d'agenda 2019. Veuillez nous en excuser.

Pour ce qui est des projets de l'équipe municipale, certains sont terminés comme l'école qui a été inaugurée en octobre avec les financeurs et les familles des enfants scolarisés. Une porte ouverte à destination de la population sera organisée en 2019.

La numérotation des villages va être opérationnelle en janvier. Le PLU est en cours de réalisation, des réunions de concertation ont eu lieu avec les agriculteurs ainsi qu'avec les commerçants et artisans. Au cours de l'année 2019, une ou des réunions publiques seront organisées pour échanger avec les habitants.

Deux bureaux d'architectes ont été retenus par le conseil municipal. L'un pour procéder à l'agrandissement du cabinet médical pour l'accueil de professionnels de santé. Et le second,



Bruno DEBRAY

le cabinet Pierluigi Pericolo de Nantes pour l'agrandissement de la crêperie et la rénovation du bâtiment destiné à l'association des fondeurs.

L'année 2018 a été riche en réalisations et j'associe à cette réussite, mes adjoints, le conseil municipal et tout le personnel communal qui ont permis de voir aboutir les projets mis en place.

Je vous invite toutes et tous le dimanche 13 janvier à 11 h à la salle du Breil pour la Cérémonie des vœux de la municipalité. Ces vœux sont un moment privilégié pour dresser le bilan de l'année écoulée et vous faire part des projets 2019, et d'accueillir aussi les nouveaux arrivants sur notre commune.

Le Conseil municipal s'associe à moi pour vous souhaiter ses meilleurs vœux pour 2019. ■

Etat civil

Naissances

Rose-Lilly GUILLEMONT
le 2 novembre 2018, Méguinell
Anis ALHAROUN
le 27 novembre 2018, 11, rue de Saint Sulpice
Kelly ROUSSELOT
le 29 novembre 2018, Villauger

Décès

Maria MASSICOT veuve GÉRARD
décédée le 23 novembre 2018 à Nantes

Inhumations

Marie PINEL veuve COUVRAND
décédée le 19 novembre 2018 à Châteaubriant
André MORICE
décédé le 28 novembre 2018 à Derval

Permanences de vos élus

M. Bruno DEBRAY, maire
M. Stéphane HOUSSAIS, 1^{er} adjoint
M. Adrien BREMOND, 2^e adjoint
M^{me} Anne-Françoise COURCOUL, 3^e adjoint
M^{me} Martine CHEVALIER, 4^e adjoint
Sur rendez-vous

M. Yves DANIEL, député
Le lundi après-midi.
Contact RDV M^{me} Castelin ☎ 09 67 06 38 17

Y. BIGAUD & A.S. DOUET, conseillers départementaux
1^{er} mercredi du mois de 9h à 12h
Pôle emploi social - 14, rue de la Garlais à Derval

Comité de rédaction

Directeur de la publication
M. Bruno DEBRAY, maire
Comité de Rédaction
Commission communication et information
Conception et réalisation
Agence de communication M&G Ouest COM



■ Décorations de Noël Anim'à Sion

Les enfants de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs du mercredi ont confectionné de jolies décorations pour Noël.

Ils ont décoré les sapins de Noël de la mairie et des commerces sionnais, la supérette Coccimarket, la boulangerie La Grange aux pains et le salon de coiffure Créasion. Un grand merci aux enfants !

■ A la Maison de la Ruralité

La Maison de la Ruralité a organisé fin novembre un stage avec Babeth Olivier, vannière professionnelle.

Les adhérents ont appris à confectionner des objets en jonc et en massette, des végétaux utilisés en vannerie. « *Nous nous sommes souvenu des jeux de notre enfance en fabriquant un bateau, une chaise, un hochet, des animaux. La massette, une plante de milieu aquatique, a surtout retenu notre attention. Elle va nous permettre d'enrichir et varier nos fabrications.* »



■ Les sapeurs-pompiers ont fêté la Sainte Barbe

Le centre de secours sionnais a fêté la Sainte Barbe samedi 17 novembre, en compagnie de la fanfare.

L'activité reste stable avec 118 interventions dans l'année, soit 90 secours à personnes, 9 accidents, 11 incendies et 8 interventions diverses notamment pendant les inondations à Châteaubriant. L'ensemble de l'activité a été effectué sur dix communes dont les deux tiers à Sion.

Le départ de trois pompiers a été compensé par l'arrivée de trois nouvelles recrues, permettant de maintenir l'effectif à vingt-cinq. Valentine et Raphaël Bremond, et Alexis Houssais ont intégré le centre cette année.

Plusieurs pompiers ont été décorés et les promus de l'année ont reçu leurs galons de la main des officiels.

Six médailles d'ancienneté en bronze ont été remises à Mickaël Leparoux, Bertrand Perrinel, Philippe Delourme, Olivier Leray, Philippe Martin et Dominique Chupin.

Philippe Delourme est promu adjudant-chef. Mickaël Leparoux, Guillaume Cruzet et Romain Debray ont reçu les galons d'adjudant. Catherine Lucas, est promue sergent-chef et David Bodier, caporal-chef. Lisa Boudelier et Baptiste Marchand sont promus sapeurs 1^{ère} classe.



Sommaire

2 *la parole...* au maire

3 *parlons-en...*

l'écho du... conseil municipal

4 Conseil du 25 octobre

5 Conseil exceptionnel du 22 novembre

7 *informations diverses*

10 *en direct...* des associations

12 *informations municipales*

12 *Urbanisme et Services à la personne*

■ Arbre de Noël de l'école privée

Dimanche 16 Décembre, les élèves de l'école privée ont présenté un très beau spectacle de danses et de chants, préparé pour Noël, avec leurs enseignants.

La fête, organisée par l'Ogec (Organisme de gestion de l'enseignement catholique), s'est terminée par l'arrivée du Père Noël qui a distribué cadeaux et bonbons aux jeunes artistes.

Date à retenir :

Vente au public pour le Cabaret

Samedi 19 janvier 2019.



Photographies et vidéo de l'évènement sont visibles sur le site internet de l'école: stjosephsion.fr



Conseil Municipal du 25 Octobre 2018

Présents : M. DEBRAY, *Maire* M. HOUSSAIS, M^{me} COURCOUL, M^{me} CHEVALIER, *adjoints au Maire*
M^{me} BONNIER-LEMAITRE, M. BUCAILLE, M^{me} FLOHIC, M. DELOURME, M^{me} BIGEARD, M. CAVÉ, M^{me} BLARDONE et M. ORIOT, *conseillers municipaux*

Excusés : M. BREMOND (pouvoir à M. DEBRAY), M. BOURGINE (pouvoir à M. DELOURME), M. JOUSSEAUME (pouvoir à M. HOUSSAIS), M^{me} CLAIR (pouvoir à M^{me} FLOHIC), M^{me} DAVID (pouvoir à M^{me} CHEVALIER), M^{me} CHAMBERLIN (pouvoir à M. CAVÉ), M. PLANTARD

Les points suivants ont été approuvés :

Vie municipale

- ✓ Approbation du procès-verbal du conseil du 20.09.2018 et du 09.10.2018
- ✓ Autorisation d'agir en justice

Domaine et patrimoine

- ✓ Droit de préemption urbain au 12, rue du Grand Fougeray (pas de préemption)
- ✓ Droit de préemption urbain au 5, rue de la Cour Husset (pas de préemption)
- ✓ Droit de préemption urbain au 25, rue de Châteaubriant (pas de préemption)
- ✓ Fermage des terres agricoles 2018

Commande publique

- ✓ Avenant au marché de travaux de l'école publique - Lot 11 VRD et aménagements extérieurs

Personnel communal

- ✓ Contrat prévoyance pour les agents

Finances

- ✓ Budget principal - Décision modificative n°1 - rectification (déplacements de crédits)
- ✓ Budget principal - Décision modificative n°2 (déplacements de crédits)
- ✓ Budget Mairie - Décision modificative n°1 (1€ pour régulation de TVA)

Associations

- ✓ Règlement d'accès à la photocopieuse de la salle Sud pour les associations

Intercommunalité

- ✓ Modification des statuts de la communauté de communes Châteaubriant Derval

Associations

Règlement d'accès à la photocopieuse de la salle Sud pour les associations

Le Conseil de Développement Châteaubriant-Derval a fait don aux associations de la commune d'un photocopieur. Les coûts de maintenance et d'achats de fournitures sont étudiés afin d'établir une convention inter-associations relative à l'utilisation de la photocopieuse (placée dans la salle Sud de la mairie). Le secrétariat de la mairie rappelle que les associations peuvent toujours faire des photocopies en mairie.

L'accès à la photocopieuse se fera de la manière suivante :

- Les associations pourront utiliser le photocopieur pendant les heures d'ouverture de la mairie. En cas de besoin, la mairie pourra prêter exceptionnellement la clé de la salle Sud à un membre d'une association qui souhaite utiliser le matériel en dehors des horaires d'ouverture de la mairie. La personne devra rendre la clé dans les meilleurs délais et s'assurer qu'aucune réunion n'a lieu lors de l'utilisation du matériel.
- Les associations entretiendront elles-mêmes le matériel. Elles fourniront le papier et l'encre.
- Il est rappelé que les agents de la mairie ne connaissent pas le matériel et ne sont pas techniciens. Les agents ne pourront pas aider les associations en cas de panne de la machine ou de dysfonctionnement.

Intercommunalité

Modification des statuts de la communauté de communes Châteaubriant Derval

Le temps extrascolaire précédemment défini à l'article R227-1 du Code de l'action sociale et des familles comme celui des « jours où il n'y a pas d'école », est désormais limité aux « samedis où il n'y a pas école, les dimanches et pendant les vacances scolaires ». A l'inverse, le temps périscolaire qui se définissait précédemment comme le temps d'accueil de loisirs durant « les jours où il y a école », s'étend désormais à « tous les autres jours » non inclus dans le temps extrascolaire. Cette modification qui s'inscrit dans la démarche du nouveau « plan mercredi » induit que les accueils de loisirs du mercredi basculent du temps extrascolaire au temps périscolaire.

Il convient de modifier les statuts communautaires en ce sens. Les conseillers adoptent la modification des statuts.

Comptes rendus de mandats :

Repas des aînés. Cette année, le CCAS a accueilli 132 convives, bonne ambiance, repas attendu par la population.

Centre de santé. Une réunion de présentation à tous les conseillers des communes concernées aura lieu en janvier 2019. Une réunion avec l'OPASS, les infirmières et l'architecte a eu lieu pour échanger sur le projet de réhabilitation du cabinet médical.

Réunion avec le Syndicat de la Chère et le Scion de Sion. Un compromis sur le niveau de l'eau de l'étang de la Hunaudière a été trouvé. Le niveau de l'eau sera régulé au fur et à mesure de l'hiver. De plus, le syndicat a accepté de verser une subvention à l'association pour l'alevinage.

Michel Oriot fait part aux conseillers de son inquiétude concernant la dangerosité du virage de la rue de la Poste, près du poteau électrique. En effet, il a peur qu'un accident survienne. Les voitures roulent vite dans ce virage fréquenté, notamment par des enfants.

Personnel communal

Contrat prévoyance pour les agents

Le conseil d'administration du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire Atlantique a décidé d'engager une consultation en vue de conclure une convention de participation avec un opérateur pour le risque prévoyance et pour le compte des collectivités et établissements publics lui ayant donné mandat (environ 210).

Actuellement, la commune a un contrat groupé avec la communauté de communes du secteur de Derval. Le contrat se termine le 31 décembre 2018. Le centre de gestion a décidé d'attribuer l'offre au groupement formé par l'assureur A2VIP et le gestionnaire COLLECTEAM (choix identique à l'avis formulé par le comité technique départemental).

La commune participe actuellement jusqu'à 25 € par mois par agent (délibération du 19 décembre 2013, les communes voisines sont également à 25 €).

Le conseil adhère à la convention de participation prévoyance proposée par le centre de gestion et dont l'assureur est A2VIP et le gestionnaire COLLECTEAM et maintient la participation employeur à hauteur de 25 €, plafonnée au montant de la cotisation de l'agent, validée par délibération du 19 décembre 2013.

Commande publique

Avenant au marché de travaux de l'école publique - Lot 11 VRD et aménagements extérieurs

Le conseil accepte un avenant pour le lot 1 - VRD et aménagements extérieurs pour des travaux d'enrobés et d'aménagements divers en plus et des travaux de canalisations et d'aménagements divers en moins. Le montant de l'avenant s'élève à -16.86 € TTC soit une diminution de 0.04 % du coût total du lot. Cet avenant porte le marché à 46 202.52 € TTC.

Vie municipale

Autorisation d'agir en justice

Monsieur le maire informe les conseillers de la requête déposée devant le tribunal administratif de Nantes pour un permis de construire. Les conseillers autorisent le Maire à défendre les intérêts de la commune pour toutes les requêtes et ce jusqu'à la fin du mandat et à confier la défense des intérêts de la commune à un avocat, mandaté par la SMACL dans le cadre du contrat de protection juridique de la commune.

Domaine et patrimoine

Fermage des terres agricoles 2018

Au vu de la liste des terrains agricoles propriétés de la commune et mis en location par bail verbal par la commune à des particuliers, exploitants agricoles ou groupement, le conseil actualise le montant des loyers des terres agricoles en fonction de la variation de l'indice national des fermages de l'année 2018. L'indice 2018 est 103.05 contre 106.28 en 2017, soit une diminution de 3.04% du montant des fermages des terres agricoles louées.



Conseil Municipal exceptionnel - 22 novembre 2018

Présents : M. DEBRAY, Maire

M. HOUSSAIS, M^{me} CHEVALIER, M^{me} COURCOUL, adjoints au Maire

M^{me} BONNIER-LEMAITRE, M. BUCAILLE, M. BOURGINE, M^{me} CLAIR, M. DELOURME, M^{me} DAVID, M^{me} BIGEARD, M^{me} CHAMBERLIN, M. CAVÉ et M. ORIOT, conseillers municipaux

Excusés : M. BREMOND (pouvoir à M. DEBRAY), M. JOUSSEAUME (pouvoir à M. HOUSSAIS), M^{me} FLOHIC (pouvoir à M^{me} CHEVALIER), M. PLANTARD (pouvoir à M. CAVÉ) et M^{me} BLARDONE (pouvoir à M. ORIOT)

Les points suivants ont été approuvés :

Vie municipale

✓ Approbation du procès-verbal du conseil du 25.10.2018

Service à la population

✓ Adressage et numérotation des voies - mode de livraison des plaques

✓ Règlement du restaurant scolaire / trajets

Commande publique

✓ Groupement de commandes pour les vérifications périodiques des extincteurs (ajourné)

✓ Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de bâtiments à la Hunaudière

Finances

✓ Participation aux frais de scolarité d'élèves en ULIS

✓ Budget principal - Décision modificative n°3 (déplacements de crédits)

Elections

✓ Mise en place de la commission de contrôle

Intercommunalité

✓ Compétence Eau et Assainissement

✓ Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Pays de la Mée

Proposition d'un plan de la maison médicale

Service à la population

Adressage et numérotation des voies - mode de livraison des plaques

Les conseillers ont choisi de faire livrer les plaques de rues par la Poste. Cette option n'avait pas été choisie à l'origine. Cependant, les tarifs ont baissé. L'offre est intéressante. Les personnes auront un courrier avec leur plaque de rue, déposé en main propre par le facteur ou à défaut dans la boîte aux lettres.

Après ajustement du nombre de plaques de rue et en ajoutant l'option de livraison des plaques de rue, l'augmentation totale du devis initial est de 685.44 € TTC.

Questions diverses

Délégué à la protection des données.

Monsieur le Maire explique que cette mission sera mutualisée avec la Communauté de communes Châteaubriant-Derval via une solution externalisée avec la société SMA Netagis. Il s'agira de confier à la société la réalisation d'un état des lieux préalable (pour fournir un registre des activités de traitement de chaque commune et un schéma directeur des recommandations techniques et organisationnelles à mettre en œuvre) puis de déléguer la mission à la société (tenue du registre, contrôles, gestion des droits des personnes, déclenchement de procédure de violation de données, assistance sécurité informatique, actualisation et conseils, reporting...). Coût pour la commune : 853.06 € pour l'état des lieux initial et ensuite 772.20 € de redevance annuelle pour la délégation.

Comptes rendus de mandats :

📄 Réunion avec le syndicat de la Chère et le Scion pour la régulation du niveau d'eau sur l'étang de la hunaudière. Entente entre les intervenants.

📄 Fusion prochaine des syndicats de rivières. (7 communautés de communes et 3 départements concernés)

📄 Un chargé de mission sera prochainement recruté par la communauté de communes Châteaubriant Derval sur deux ans, sur les fonds leader, afin de tester des commerces éphémères ou l'installation de commerces dans les bâtiments de la communauté de communes de Châteaubriant Derval.

📄 L'enquête publique relative au SCOT est terminée avec un avis favorable du commissaire enquêteur. Un diaporama mentionnant les observations et les propositions d'évolution sera communiqué aux élus.

📄 La Sainte-Barbe a eu lieu le 17 Novembre 2018

Service à la population

Règlement du restaurant scolaire / trajets

Monsieur le Maire a demandé aux conseillers la possibilité de modifier le règlement du restaurant scolaire. En effet, les cas de manque de respect se multiplient. Le règlement n'étant pas adapté aux cas extrêmes, il propose d'ajouter dans le règlement du restaurant scolaire/trajets l'inscription : **En cas de manquement grave au règlement (manque de respect à un adulte, insulte notamment, actes entraînant des blessures morales ou physique sur une tierce personne...) le personnel est autorisé à appliquer un carton rouge directement, valant exclusion.**

La directrice de l'école publique a proposé une idée : des travaux d'intérêt général. L'enfant serait amené à « réparer » le préjudice par des actions concrètes (accompagnement d'un adulte pendant le service par exemple).

Considérant l'intérêt pédagogique de la proposition de la directrice de l'école publique et considérant la nécessité d'impliquer les parents dans le processus de sanctions, le conseil a décidé de rendre obligatoire l'entretien préalable avant toute sanction en présence du Maire, des parents et de l'enfant et de proposer aux parents le choix de la sanction qui pourra être soit l'exclusion, soit un travail d'intérêt général, sous réserve de mesures d'encadrement et de sécurité satisfaisantes.

Commande publique

Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de bâtiments à la Hunaudière

Le dossier de consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de bâtiments à la Hunaudière a été publié sur le site de la Centrale des Marchés. La date limite de réception des plis était fixée au 25 octobre 2018 à midi. Deux plis ont été reçus. Après analyse des offres, le Maire propose d'attribuer le marché au cabinet Pierluigi Pericolo pour un montant 48 852 € TTC pour la tranche ferme. Cet architecte, légèrement plus cher, a transmis un mémoire très complet et détaillé. De plus, il a visité le site et a déjà des pistes de réflexion. Il sera accompagné d'une historienne de l'art qui avait participé à une étude sur les forges de la Hunaudière.

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve l'attribution du marché au cabinet de Monsieur Pierluigi Pericolo, architecte du Patrimoine pour un montant global de 48 852 € TTC. Le conseil rappelle que la commission Tourisme travaillera sur ce dossier en collaboration avec les acteurs du site.

Intercommunalité

Compétence Eau et Assainissement

La loi NOTRE, modifiant l'article L.5214-16 du Code général des Collectivités Territoriales, a projeté l'exercice obligatoire des compétences **eau** et **assainissement** aux communautés de communes à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les Maires réunis en conférence le 16 octobre 2018 ont émis collectivement le souhait de reporter l'exercice de cette compétence considérant le nécessaire diagnostic des réseaux d'eaux et des installations d'assainissement de toutes les communes au préalable de tout transfert.

Le conseil s'oppose au transfert de compétences Eau et Assainissement à la Communauté de communes Châteaubriant-Derval au 1er janvier 2020 et maintient l'exercice de la compétence Assainissement non collectif par la Communauté de communes parmi ses compétences facultatives.

Intercommunalité

Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Pays de la Mée

La Ville de Châteaubriant exerce la totalité des compétences résultant de la mise en œuvre du service d'eau potable sur son territoire. Elle a confié l'exploitation du service à VEOLIA Eau par contrat d'affermage prenant fin le 30 juin 2019. Le Conseil municipal de la commune de Châteaubriant, par délibération en date du 17/10/2018, a sollicité l'adhésion de la commune de Châteaubriant au SIAEP du Pays de la Mée en lui transférant sa compétence eau à la date du 1er janvier 2019.

Le comité syndical du SIAEP du Pays de la Mée a proposé une modification des statuts du SIAEP du Pays de la Mée. Le comité syndical a ainsi approuvé une extension du périmètre du SIAEP au 1er janvier 2019 par adjonction de la commune de Châteaubriant.

Il convient désormais que les assemblées de chacune des collectivités membres du SIAEP du Pays de la Mée délibèrent sur l'admission de la commune de Châteaubriant et sur le projet de modification statutaire du SIAEP du Pays de la Mée, dans les conditions de majorité requises pour la création du SIAEP du Pays de la Mée. Un arrêté préfectoral portera ensuite autorisation de la modification des statuts du SIAEP.

Le conseil approuve l'adhésion de la commune de Châteaubriant au SIAEP du Pays de la Mée à compter du 1er janvier 2019 et la modification des statuts du SIAEP du Pays de la Mée.

Elections

Mise en place de la commission de contrôle

A compter de début 2019, les listes électorales seront extraites du Répertoire Electoral Unique (REU) géré par l'INSEE. L'accès au REU se fera par le portail « Communes » en cours de construction ou par les logiciels de gestion électorale habituellement utilisés par les communes.

L'Etat a choisi de remplacer les commissions administratives de révision des listes électorales par une commission de contrôle a posteriori des inscriptions et des radiations. La commission aura également pour rôle d'examiner les recours administratifs formés par l'électeur préalablement à tout recours contentieux contre les décisions prises par le Maire à son encontre.

Les conseillers seront nommés selon l'ordre du tableau, sur la base du volontariat. Ne peuvent siéger le maire, les adjoints titulaires d'une délégation et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale. Le conseil nomme M^{me} BONNIER-LEMAITRE, M^{me} BIGEARD, M. BUCAILLE, conseillers volontaires de la liste majoritaire, M^{me} CHAMBERLIN, conseiller volontaire de la 2^{ème} liste, M. ORIOT, conseiller volontaire de la 3^{ème} liste.

Proposition d'un plan de la maison médicale

Monsieur le Maire informe les conseillers que s'est tenue une réunion destinée à la présentation par le cabinet d'architectes GAUTIER GUILLOUX du projet de plan d'agrandissement de la maison médicale et propose au conseil d'approuver cet avant-projet afin de permettre le dépôt du permis courant décembre 2018. Le conseil propose de revoir la fonctionnalité du projet afin de faciliter la circulation et d'éviter aux patients de se croiser :

Propose de transférer la salle d'attente dans le local infirmier et le local infirmier à la place de l'accueil

Propose d'assurer l'accueil à la place de la salle d'attente

Propose une sortie sur le parking de la supérette.

Le projet sera soumis à l'OPASS.

Le saviez-vous ?

L'intégralité des comptes-rendus de conseils municipaux est consultable sur le site internet de la commune

www.mairie-sionlesmines.fr



Mission locale

La Mission Locale Nord Atlantique accompagne des jeunes entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire à la recherche d'emplois, d'orientation, de formation. Elle propose aux jeunes un accueil sur rendez-vous à Derval.

Naïg Baudry, Conseillère en Insertion Professionnelle, est présente pour répondre aux besoins personnalisés de chacun en lien avec leur insertion sociale et professionnelle.

Informations sur les ateliers proposés à la Mission Locale Nord Atlantique :

La richesse de l'offre de services de la mission Locale, c'est aussi des ateliers sur des thématiques qui permettent aux jeunes de développer leur autonomie : Mobilité, logement, budget, santé, utiliser internet dans sa recherche d'emploi (en co-animation avec le Pôle Emploi), SST (Sauveteur Secouriste du travail), sport, culture.

<https://missionlocalenordatl.wixsite.com/missionlocale-nordatl>



Contact Antenne de Derval

Maison de Services Au Public - 14 rue de la Garlais
Téléphone : 02 40 81 82 26
Mail : naig.baudry@missionlocale-nordatlantique.com

Culte

Pendant l'hiver, la messe est célébrée à l'église de Mouais

Le 1^{er} samedi du mois, à 19 heures



Réunion publique sur la mobilité

La seconde réunion publique sur le Plan Global de Déplacement (PGD) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval se déroulera le Jeudi 7 février 2019 à 18h30 à la salle « La Grange aux Poètes » à Louisfert. Elle prendra la forme d'ateliers sur les enjeux, les objectifs et les scénarios.

Ce PGD doit faciliter la mobilité entre les zones d'habitat et les principaux pôles de services et d'emplois du territoire, mais aussi avec les territoires et agglomérations voisines.

A partir d'un état des lieux des déplacements sur le territoire, des enjeux et des objectifs seront partagés et conduiront à un plan d'actions à moyen et long terme avec étude technique et financière de la faisabilité d'opérations portant sur les transports collectifs, les modes doux et les services partagés (transport à la demande, covoiturage, auto partage, location de deux roues...).

La participation de tous doit pouvoir contribuer à l'élaboration d'un plan ambitieux et répondant aux enjeux des habitants.



Renseignements au 02 40 81 84 09
developpement.du.territoire@cc-chateaubriant-derval.fr

CPAM 44

Prévenir le cancer du sein grâce au dépistage

Le dépistage est un examen qui permet de diagnostiquer tôt certaines anomalies. On parle ainsi de dépistage lorsqu'on réalise des examens de surveillance alors qu'on se sent a priori en bonne santé. L'intérêt est de pouvoir se soigner plus facilement et de limiter les séquelles liées à certains traitements. Pour favoriser une détection précoce du cancer du sein, plusieurs actions peuvent être mises en place.

Vous êtes âgée entre 50 et 74 ans ? Pensez au dépistage du cancer du sein !

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme en France, et c'est entre 50 et 74 ans que les femmes sont le plus exposées. Si vous faites partie de cette tranche d'âge et que vous n'avez ni symptôme, ni facteur de risque, une mammographie tous les deux ans est recommandée, complétée si nécessaire par une échographie.

Dans le cadre du programme de dépistage organisé du cancer du sein, vous recevez tous les deux ans une invitation pour effectuer une mammographie, accompagnée d'un bon de prise en charge et de la liste des radiologues de votre département agréés. Une deuxième lecture systématique des mammographies jugées normales sera ensuite assurée par un second radiologue expert.

En cas de risque plus élevé, d'autres modalités de surveillance peuvent vous être proposées. Parlez-en avec votre médecin.

Pourquoi se faire dépister ?

Le meilleur moyen de détecter le cancer du sein, c'est la mammographie de dépistage. Même en l'absence de symptômes, les premières lésions peuvent apparaître.

Il convient donc d'agir rapidement. Plus une anomalie est détectée tôt, plus le cancer du sein se guérit facilement.

Le dépistage du cancer est entièrement pris en charge

Lors de la consultation, présentez votre carte Vitale ainsi que le bon de prise en charge qui vous a été transmis avec votre invitation. L'Assurance Maladie règlera directement le radiologue.



Pour en savoir plus sur le dépistage du cancer du sein :
<https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/cancer-sein/depistage-gratuit-50-74-ans>

MA mère est malade. Je m'en occupe. Mais qui peut m'aider pour les démarches administratives ?

MON MARI souffre de troubles du comportement. Je suis à ses côtés. Mais je ne sais pas toujours comment réagir ?

MA fille a un handicap. Nous sommes là pour elle. Mais où trouver des aides financières pour faire face ?

ET VOUS, QUI VOUS SOUTIEN ?

UN SITE INTERNET en Loire-Atlantique vous INFORME, vous ORIENTE !

www.aidants44.fr

Paroles de familles

Des actualités nationales et départementales, des manifestations et actions **près de chez vous !**

POUR QUI ?
Pour toute personne confrontée à la situation de perte d'autonomie ou de handicap d'un proche (conjoint, enfant, parent...).

Loire Atlantique

Union Départementale des Associations Familiales de Loire-Atlantique
35, rue Paul Bert - CS 10509 - 44105 Nantes - Tél. 02 40 35 69 56
E-mail : aidants44@udaf44.asso.fr - Site internet : www.udaf44.fr

AGIR POUR LES FAMILLES



Multi accueil de Derval

Depuis 2012, le multi accueil associatif de Derval accueille les enfants de la communauté de communes de Châteaubriant-Derval âgés de 2 mois à 3 ans.

Ancré dans le bourg de Derval, ce lieu collectif offre aux familles une qualité d'accueil tant par l'encadrement effectué par une équipe diplômée et pluridisciplinaire que par la proposition de projets qui y est fait.

Potager, communication gestuelle, ateliers d'éveil corporel et musical, sorties bibliothèque, système d'emprunt de livres destinés aux familles ... sont autant de projets qui font de ce lieu d'accueil un lieu unique sur le territoire.

Les enfants peuvent bénéficier d'accueil régulier de 1 à 5 jours par semaine en fonction des besoins des familles mais également d'accueil occasionnel, leur permettant d'avoir un moment collectif de temps en temps et au parent d'avoir un moment à soi.

Les préinscriptions peuvent se faire dès maintenant, en contactant directement la directrice par téléphone ou par mail.

N'hésitez pas à consulter notre site internet : www.lamaisonsoleilderval.com

Pour tout renseignement :
M^{me} Ibara Claudine, directrice
Tel : 02.40.07.03.61
Mail : lamaisonsoleil.claudine.ibara@gmail.com

Châteaubriant Derval
Communauté de communes

quai des entrepreneurs

- Accueillir les partenaires de l'économie dans un lieu unique
- Conseiller et accompagner à taille humaine
- Faciliter le passage de l'idée au projet
- Mettre à disposition des espaces de documentation et de coworking
- Favoriser la mise en réseau

OUVERTURE JANVIER 2019

QUAI DES ENTREPRENEURS - 6A rue d'Ancenis 44110 CHÂTEAUBRIANT

Comment bénéficier du QUAI DES ENTREPRENEURS ?

La Communauté de Communes Châteaubriant - Derval mène une politique ambitieuse en faveur du Développement économique. Pour faciliter la création, le développement et la transmission d'entreprises, elle crée avec ses partenaires le **Quai des Entrepreneurs**, qui propose un accompagnement des entreprises tout au long de leur développement.

VOUS ÊTES...

- en PHASE DE CRÉATION** ou de reprise d'une entreprise
Vous pouvez étudier la faisabilité de votre projet et identifier vos besoins lors de rendez-vous personnels ou de réunions d'informations
- dirigeant d'une JEUNE ENTREPRISE**
Vous pouvez profiter des espaces de coworking pour développer vos projets et bénéficier d'un réseau de professionnels actifs sur le territoire
- une PME en plein développement**
Vous pouvez être accompagné-e dans vos recherches de terrain, de local ou d'aides économiques adaptées à vos projets
- en PHASE DE TRANSMISSION** d'une entreprise
Vous pouvez bénéficier de conseils sur-mesure pour anticiper votre projet et trouver un repreneur

LE QUAI DES ENTREPRENEURS :

- UN LIEU UNIQUE réunissant tous les partenaires économiques
- UN ACCOMPAGNEMENT des entreprises au quotidien
- DES ANIMATIONS et des événements pour networker
- UN ESPACE DE COWORKING pour travailler en réseau
- UN ESPACE DOCUMENTATION pour mieux connaître le territoire

Logos: quai des entrepreneurs, Châteaubriant Derval Communauté de communes, AGRICULTURES & TERRITOIRES CHATEAUBRIANT D'ANCIENSIS CHATEAUBRIANT D'ANCIENSIS CHATEAUBRIANT D'ANCIENSIS, CCI NANTES ST-NAZAIRE, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, ADIC, Initiative pour l'entreprise, Les Sup'Porteurs de la création 44



Vœux du député Yves Daniel

Quels équilibres trouver pour servir l'intérêt collectif et préserver la confiance ?

L'action parlementaire, pour laquelle je me suis engagé en 2017, doit servir l'intérêt collectif en portant la parole tous les habitant.e.s de notre beau territoire, entre ruralité et urbanité.

Les réformes engagées par le Président de la République, le Gouvernement, mes collègues député.e.s et moi-même, sont ambitieuses et leurs résultats vivement attendus pour tous. Mais, en politique comme dans la vie quotidienne, il faut savoir concilier courage, compromis et même patience. Le résultat de notre travail doit permettre de trouver le juste équilibre dans les nécessaires réponses économiques, sociales et écologiques. Ceci s'appelle le développement durable. C'est pourquoi, plus

que jamais, les 3 mots qui ont fondé la philosophie qui anime notre majorité trouvent là tout leur sens : Libérer, Protéger, Investir.

Nos décisions s'inscrivent dans un environnement européen et mondial. En mai 2019, électrices, électeurs, seront appelés à voter pour les européennes et donc choisir les députés qui devront poursuivre la construction européenne : pour une Europe qui réponde aux enjeux de Paix, de sécurité, de mondialisation économique et sociale, de changements climatiques... Alors, participons ensemble au débat démocratique qui nous concerne toutes et tous !

Je sais que vos attentes sont grandes, elles peuvent d'ailleurs être différentes pour chacune et chacun, et parfois la déception et le doute s'installent en attendant une réponse personnelle alors que le travail législatif vous apporte des réponses collectives. Si gouverner c'est choisir, le choix de notre majorité a été de prioriser l'emploi et donc le travail, travail qui doit payer afin de préserver le pouvoir d'achat des Français et notre système social.

Pour ma part, je continuerai en 2019 mon travail de député sur tous les sujets qui nous concernent, se référant à notre circonscription, et plus particulièrement sur les dossiers du handicap, de la santé, de l'agriculture, de la mobilité...

Soyez assuré.e.s qu'avec ma suppléante Séverine LENOBLE et mes collaboratrices, nous déploierons toute notre énergie avec une volonté déterminée : être en permanence à l'écoute de vos réalités et, par des mesures justes, réussir la transformation de notre Pays au bénéfice de l'intérêt général et du bien commun !

A toutes et tous, belle et heureuse année 2019 !

Châteaubriant Derval
sam
26
janv
de 14h à 17h
à la déchetterie
de Lusanger

**Broyage
de
Sapins
de Noël**

GRATUIT

**Réutilisez votre sapin de Noël après les fêtes
en le transformant en paillage pour vos plantes !**

Dépôt possible des sapins dès le mercredi 2 janvier 2019 à la déchetterie
Sapins naturels acceptés : sans décoration, sans neige artificielle et sans sac à sapin
Renseignements : 02 40 07 77 39

TERRITOIRE
ÉNERGÉTIQUE
zer
GASPILLAGE
SECTEUR RÉSIDENTIEL

Châteaubriant Derval
Communauté de communes
du PAYS
de LOIRE

www.cc-chateaubriant-derval.fr

Vélo à assistance électrique

en location longue durée

1 MOIS | 3 MOIS | 6 MOIS

Louez un vélo
pour vous déplacer,
vous balader ...
ou juste
pour tester !

SERVICE ACCESSIBLE À TOUS LES HABITANTS DE L'INTERCOMMUNALITÉ
et disponible depuis les mairies de Derval, Issé, Rougé, St-Julien-de-Vouvantes et Soudan

Agenda

Janvier

Vendredi 11.....	Galette des rois	Sion Initiatives
Dimanche 13.....	Vœux de la Municipalité	Commune
Jeudi 17.....	Thé dansant.....	Amicale des retraités
Samedi 26.....	Repas	ACCA
Dimanche 27.....	Galette des rois	Amicale des pompiers

Février

Samedi 9.....	Concours de belote	Les Queniaux
Ven.15, Sam.16 & Dim.17 ..	Théâtre	ARCS
Ven.22, Sam.23 & Dim.24 ..	Théâtre	ARCS
Jeudi 28.....	Thé dansant	Amicale des retraités

Mars

Samedi 9.....	Dîner à Lusanger	ASSL
Ven.15, Sam.16 & Dim.17 ..	Cabaret	Ecole Saint Joseph
Jeudi 21.....	Thé dansant	Amicale des retraités
Ven.22, Sam.23 & Dim.24 ..	Cabaret.....	Ecole Saint Joseph
Samedi 30.....	Dîner dansant	Amicale Laïque
Dimanche 31.....	Vide armoire	Sion Initiatives



Théâtre - ARCS

Qui c'est qui porte la Culotte ?

Cette comédie rend un modeste hommage aux bohémiens internés dans des camps, souffrant de faim et de froid, durant la seconde guerre mondiale.

17 juin 1940, « C'est le coeur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat » c'est par ces quelques mots que Philippe Pétain qui vient d'être nommé président du Conseil après la démission de Paul Reynaud demande l'armistice à l'Allemagne.

Germaine, comme de nombreux réfugiés, fuit Paris. Elle s'arrête dans son village natal du Poitou qu'elle a quitté quelques années auparavant à cause de sombres histoires et demande l'hospitalité à sa soeur Odette, femme autoritaire, qui tient une petite épicerie-bar avec son époux Marcel. Parallèlement, la police française recherche tous les sans domicile fixe et fait une rafle parmi les romanichels qui campaient près de la rivière. Violette a réussi à s'échapper et se réfugie dans l'épicerie. Comment cacher la bohémienne sans risques ? Comment s'organise la vie du village quand la police exige des otages ? Et si Germaine retrouvée dans une cabane dans les vignes était prise à la place de la bohémienne ?

Opération toutes pompes dehors



OPERATION TOUTES POMPES DEHORS

Comme chaque année depuis 2001, l'Association Onco Plein Air www.aopanantes.fr organisera en 2019, une nouvelle fois, la collecte de chaussures usagées, mais encore portables,

bien connue sous le nom : « Opération Toutes Pompes Dehors » au profit des jeunes malades du cancer ou de la leucémie et suivis au CHU de Nantes ou au CHU d'Angers.

Après une très généreuse collecte 2018 de près de 77,300 tonnes de chaussures qui auront permis de recevoir un chèque de 34000€ de la part du RELAIS ATLANTIQUE (entreprise de réinsertion du groupe Emmaüs), notre partenaire depuis le premier jour.

Ce chèque aura permis de financer une semaine de séjour d'été en août 2018 dans les Hautes Alpes pour un trentaine de jeunes adhérents de l'AOPA encadrés par une quinzaine de professionnels de santé et d'animateurs expérimentés.

L'opération 2019 se déroulera du lundi 11 mars au samedi 23 mars 2019 dans plus de 1200 points de collecte (dont plus de 300 établissements scolaires et autant d'établissements municipaux) situés dans de nombreuses communes de la Région des Pays de la Loire et dans les départements voisins. Les chaussures usagées mais encore portables devront être déposées pendant ces deux semaines dans les différents points de collecte, animés par tous ces bénévoles qui contribuent au succès de l'opération dans les centaines de communes participantes.

MERCI aux généreux donateurs de s'assurer que les chaussures sont bien attachées par paires, ou bien mises par paires dans un sac en plastique, afin d'en faciliter le tri avant qu'elles soient revendues par le RELAIS dans leurs friperies ou dans leurs établissements internationaux.

En participant généreusement à cette collecte de chaussures usagées mais portables, vous permettrez à l'AOPA d'organiser un nouveau séjour au cours de l'été 2019 contribuant ainsi à soutenir les jeunes dans leurs combats contre leurs maladies.

VIE SANTÉ LIBRE du Pays de Châteaubriant

Association de Lutte contre la maladie alcoolique.

Vous pensez ou vous avez des problèmes avec cette maladie Familiales, amis(es)..... INQUIETS ?!!!

Nous sommes là pour vous aider : Venez rejoindre notre groupe d'entraide, à caractère familial, rencontrer des personnes ayant vécu une situation semblable et tirer profit des expériences des autres, sans aucun jugement et en toute confidentialité.



Pour nous contacter
maurice.eveillard.44@gmail.com
www.vie-sante-libre.fr



Président

M. EVEILLARD Maurice
02.40.81.07.23 - 07.81.24.91.73

Sécretaire / Permanences

M^{me} GAUTREAU Chantal
02.40.28.70.98 07.81.66.23.80

Animations

OUARY Jérôme et Florence
06.72.56.63.54

Permanences Hospitalières

FAIRAND André
07.72.18.62.03

Psychopraticienne

"Au cas par cas"
M^{me} TASSIN LEBRAS Gaëlle
07.81.71.57.12

Réunion à 20h tous les 1^{er} Vendredis du mois à la Salle Bellevue (près du terrain de foot)

Rue de l'Abbé Cotteux 44110 LOUISFERT

Sorties pédestres du mardi

Pendant la période «d'heures d'hiver» les sorties pédestres ont lieu le **mardi après-midi**.



Rendez-vous à 14 heures 15 place du Breil.

Ces sorties sont gratuites et ouvertes à tous, 3 circuits peuvent être proposés : 4-5 kms, 7-9 kms et 11-13 kms.

■ Présentation SSIAD / AMD

Le SSIAD de Sion-les-Mines est géré par l'Association de Maintien à Domicile (AMD) des cantons de Derval et Rougé.

L'AMD Derval/Rougé créée en 2002 est née de la volonté des partenaires locaux d'offrir à la population un service de qualité à domicile.

Les bénévoles s'appuient sur des valeurs d'humanisme, de solidarité et de proximité. Les services de soins infirmiers à domicile sont financés par l'assurance maladie et contrôlés par l'Agence Régionale de Santé qui autorise le nombre de places.

Depuis plus d'un an une démarche de rapprochement est engagée avec le SSIAD voisin de Saint Nicolas de Redon, transféré à Guémené-Penfao fin septembre. Ce projet, en phase d'aboutissement, a pour objet d'unir compétences et forces pour constituer une entité nouvelle. Celle-ci vise à créer un service couvrant le NORD - Nord-Ouest du département de Loire Atlantique, soit un territoire de 988 km² représentant 40 974 habitants (SLM 16 585 habitants - SNR 24 389 habitants).

Le fonctionnement jusqu'alors séparé avait sa pertinence, chaque structure dans son histoire s'étant adaptée aux réalités de son secteur et aux acteurs en présence.

Le constat actuellement partagé est qu'un rapprochement créerait :

- Une capacité plus forte à répondre à des besoins nouveaux manifestés par des appels d'offre de l'ARS sur des points complémentaires aux prestations actuelles (exemple : accompagnement psychologique des usagers et de leurs aidants, voire du personnel).
- Une harmonisation de pratiques et de moyens dans une entité nouvelle permettant non pas tant des économies qu'une rationalisation de certains moyens (complémentarités possibles dans les plannings, les remplacements)
- Une légitimité mieux assise face à des perspectives possibles de concurrence dans le domaine de l'aide à domicile.
- Des opportunités de s'inscrire dans des approches nouvelles par rapport aux prises en charge : créations de parcours centrés sur les besoins de la personne et réalisés par un service aux compétences élargies

Les raisons ne manquent pas d'augmenter nos champs d'intervention et de devenir un interlocuteur qui compte dans le soin à domicile, notamment à l'égard des autorités de tarifications, des partenaires institutionnels (hôpital - EHPAD...) et des collectivités locales.

La continuité du service rendu aux usagers et le maintien des emplois sont ainsi assurés. Il s'agit désormais, par la fusion, de créer une entité nouvelle, avec deux pôles d'exercice, sur des bases à définir par un nouveau conseil d'administration.

La représentation des communes en son sein est conservée et renforcée par l'apport du secteur nouvellement intégré (Pierric, Conquereuil, Marsac sur Don, Guémené-Penfao, Massérac, Avessac, Saint Nicolas de Redon, Fégréac et Pléssé).

L'ensemble formera un service unique pour prendre en charge 107 patients à domicile (personnes Agées, personnes Handicapées, ESA) avec un encadrement renforcé, une équipe élargie dans le même souci d'efficacité et de proximité.



ASSIEL (Association Soins et Soutiens Intercantonale Erdre et Loire)

Depuis 2012, ASSIEL en partenariat avec les SSIAD de :

- Châteaubriant
- Moisdon-La-Rivière
- Nort-Sur-Erdre
- Sion-Les-Mines

Anime et coordonne une ÉSA (Équipe de soins Alzheimer) qui accompagne les personnes souffrant de troubles de la mémoire.

En appui de l'ÉSA, nous mettons en oeuvre un Programme d'éducation thérapeutique (ETP) dans les pays d'Ancenis, Erdre et Gesvres et Castelbriantais.

Le premier programme se déroulera sur le pays Ligérien au cours de ce trimestre 2018. Le second aura lieu sur le pays Castelbriantais pendant le premier trimestre 2019.

La fréquence d'un trimestre sur deux, pour chaque secteur, sera respectée sur trois ans.

Éducation thérapeutique du patient

Depuis, octobre 2018, ASSIEL propose un programme d'éducation thérapeutique pour des personnes atteintes de troubles de la mémoire à un stade débutant.

À travers des ateliers en groupe, le but est de trouver des solutions simples pour améliorer le quotidien au domicile au fil des échanges avec le groupe.

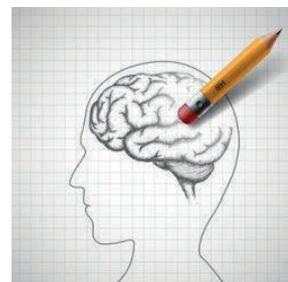
Comment se déroule le programme ?

- **Une première rencontre** à votre domicile avec l'infirmière coordinatrice afin de définir vos besoins et vos attentes vis-à-vis des séances.
- **Cinq séances** : le groupe est coanimé par des professionnels de santé (ergothérapeute, médecin, diététicienne, psychologue, éducatrice sportive adaptée, infirmière)
- **Les thématiques des séances** sont : Comprendre la maladie, motricité et équilibre, gérer le quotidien, nutrition, communication et comportement.
- **Une évaluation** pour établir le bilan de votre participation. Celle-ci a lieu à votre domicile avec l'infirmière coordinatrice à la fin du programme.

Le programme est pris en charge à 100 % par l'assurance maladie et n'est pas soumis à une prescription médicale. Les aidants peuvent participer au programme avec leurs aidés.

Nous vous invitons à prendre contact pour tout renseignement complémentaire au numéro ci-dessous.

Renseignements et inscription
ASSIEL 02 40 96 27 88





Nouvelle activité sur la commune

M. Charles Frémont - Photographie aérienne, aide au diagnostic thermique

M. Frémont vous propose des photographies ou vidéos par drone et avec caméra thermique. Ce procédé est utilisé pour déterminer la performance énergétique d'un bâtiment.



06 52 15 93 32
clx-drone@gmail.com

Agenda 2019

La mairie vous informe qu'il n'y aura pas d'agenda de poche cette année. En effet, l'entreprise nous a fait défaut au dernier moment. Nous n'avons pas pu trouver une solution de remplacement en si peu de temps.



Pour la prochaine parution du bulletin, merci d'adresser vos articles en mairie **avant le 10 février.**

Subventions aux associations

Les associations sont invitées à déposer leur demande de subvention avant **le 5 février 2019.**

Les dossiers sont téléchargeables sur le site Internet de la mairie, www.mairie-sionlesmines.fr rubrique **Vie pratique > Associations.**

Urbanisme

Délivrance des autorisations d'urbanisme

DATE de l'ARRETE d'AUTORISATION	TYPE d'AUTORISATIONS	DEMANDEUR	ADRESSE	OBJET des TRAVAUX
11 novembre 2018	Déclaration Préalable	THIRIOT Jean-Claude	Le Grand Nesly	Couverture/étage après sinistre
26 novembre 2018	Déclaration Préalable	SARL CPTÉ CONSEIL	La Briquerie	Panneaux photovoltaïques
13 décembre 2018	Permis de construire	FAYE Henri-François	La Grée à Midi	Construction maison individuelle
28 décembre 2018	Déclaration Préalable	CHEDET Paul	Le Breil	Changement d'ouvertures

MERCI DE BIEN VOULOIR PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR TOUT DEPOT D'AUTORISATION D'URBANISME (02.40.28.95.21)

Services à la personne



AMD Association d'aide au maintien à domicile

M^{me} Nelly Chevalier, infirmière responsable du service des aide-soignantes vous renseignera.

SECRETARIAT Les Griettes
ZA route de Grand Fougeray à Sion
02 40 28 94 37



Pour connaître la **pharmacie de garde** (la plus proche de chez vous) le week-end, à partir du samedi soir 19 h jusqu'au lundi matin, composer le **32 37**

Association de service à domicile en milieu rural

L'ADMR aide les familles (maladie, naissance, personne seule), les personnes handicapées avec auxiliaire de vie, les personnes âgées dans les tâches de la vie quotidienne

De 9h à 16h30 tous les jours sauf le samedi,
14 rue de la Garlais à Derval - 02 40 07 81 67



La Région Pays de la Loire expérimente **un numéro unique et gratuit pour joindre un médecin de garde**

Infirmiers libéraux

M. Yann Danielou
Tous soins à domicile 7 jours sur 7 et 24 h/24 sur rendez-vous - Permanences au cabinet tous les jours de 8h30 à 9h sauf le week-end.

Cabinet : 11 place de l'Eglise
Tél : 06 45 76 54 29 - 02 28 04 49 81



116 117
après 20 h le soir et les week-ends



OPASS

Centre de soins infirmiers

Les infirmières du centre de soins assurent un service 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 sur prescriptions médicales.

Permanence de soins :

Mercredi et Samedi : 8h - 9h - 3 Place de l'Eglise à Sion

Mardi et Jeudi : 8h - 8h30 - 4 rue de la Garlais à Derval

Sur rendez-vous : à 7h, sauf le weekend

Pour les soins à domicile : Sur rendez-vous

Après du service administratif ouvert le lundi, mardi, et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, et le mercredi de 8h30 à 12h30
3, Place de l'Eglise à Sion

Par téléphone : 02 40 07 01 24
secretariat@csiopass.fr
Site internet : www.opass.fr